



Procès verbal n°35 du 3 mars 2026

District du Lot de Football – 46000 Cahors

715, Côte des Ormeaux



<https://district-foot-lot.fff.fr>



districtfoot46



COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

U17 ET U15 :

- . U15 D2 Poule B, les résultats des équipes de VRF/FCHQ 2, BOURIANE 2 et de FCLF/FCMP 2 seront gelés car ces équipes évoluent à 8.
- . U17 D2 Poule unique, les résultats des équipes de GCLS 1 et de LALBENQUE/FONTANES 2 seront gelés car ces équipes évoluent à 8.

U13 – FORFAIT GENERAL :

L'équipe 3 du GHCS forfait les 25/09/25, 22/11/25 et 28/02/26 est déclarée FORFAIT GENERAL.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES JEUNES DU 17 JANVIER A LABASTIDE MURAT

CLUBS PRESENTS :

ENTENTE SEGALA FOOT, MAUROUX, CAHORS FC, LALBENQUE, PPFC, BEGOUX ARCAMBAL, HAUT CELE FC, LA FORTUNIERE, PSVD'OLT, FOOT AZUR, FCQGC, ELAN MARIVALOIS, EMSC, CAUSSE SUD, BOURIANE FC, FCHQ, LACAPELLE FOOT, AFBB, CAZALS, MONTCABRIER.

ABSENTS NON-EXCUSES : VAL-ROC, MONTCUQ, CATUS, SAVIAC, LACAPELLE FOOT.

ABSENT EXCUSE : ESLG.

PRESENTS DISTRICT : EDGAR MPOSA GONDA (CTD DAP) ; JEAN CHRISTOPHE MARZEC (Président CDJ) et LOUIS (emploi civique).

La réunion a commencé à 9 h 30.

Il y avait environ une cinquantaine d'éducateurs réunis, Edgar a tout d'abord présenté Louis, emploi civique au District.

Le Président de La Commission s'est présenté et a rappelé que nous recherchions des candidats pour la commission des jeunes afin de l'étoffer (sur le papier nous sommes nombreux mais en réalité nous sommes deux),

Ensuite la parole a été donnée à Edgar MPOSA GONDA, conseiller technique départemental qui a animé la réunion. Il a demandé que les éducateurs se placent par catégorie autour des tables afin de préparer en fin de séance les plateaux U11, U7 et U9.

Edgar a fait un bilan de la phase 1, il a commencé par les U7 et U9. Pour ces deux catégories. Il a rappelé que les éducateurs devaient être plus attentifs concernant les feuilles de matchs. Des vérifications effectuées, il ressort que des clubs engagent des équipes, alors qu'ils n'ont pas assez d'effectif ou pas du tout dans la catégorie. Une vérification est en cours au District pour ces incohérences sur les feuilles de matchs. En attendant il demande qu'il y ait plus de rigueur sur ces feuilles de matchs.

Concernant les U11, il souhaite que l'année N+1 soit anticipée pour les U10 qui passeront U11. Il demande à varier les pratiques et ne pas faire de "cours" à jouer à 8 ou à 11

Edgar a fait un point sur le jeu de tête ainsi que les tacles qui depuis le 1er janvier 2026 sont interdits pour les catégories U7 et U9. En cas de manque pendant les matchs, la balle est rendue à l'adversaire.

Il a développé son power point qui sera envoyé à tous les participants, puis les éducateurs se sont concertés pour les plateaux à venir dans leur catégorie respective ;

La réunion s'est terminée à 11 h 30.

Rappel : les clubs absents et n'ayant pas prévenus seront sanctionnés d'une amende de 35 euros.

Jean Christophe MARZEC,
Président de la Commission des Jeunes.

TECHNIQUE :

ATTENTION :

La journée de perfectionnement PPF U14 prévue le samedi 07/03 est déplacée au dimanche 08/03/26 à BIARS/CERE.

Retrouvez ci-dessous, la liste des joueurs convoqués :

Journée de perfectionnement du dimanche 08/03/2026 à BIARS/CERE

Nom	Prénom	Date naissance	Club	Poste
ABDALLAH	Amir	01/03/2012	AF BIARS BRETENOUX	ATT-MIL
BACH	Tim	27/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
BARAL	Clément	20/03/2012	CAHORS FC	GB
BARBET	Louis	19/06/2012	FIGEAC CQFC	MIL
BRONDEL	Jules	29/03/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
CHALOUHI	Georges	03/07/2012	ENT. BOURIANE FC	DEF
CHASSAING	Quentin	06/02/2012	VALROC FOOT	MIL
COURDES	Clément	17/05/2012	FC LALBENQUE-FONTANES	MIL
DABO	Eden	21/09/2012	PSVD'OLT	DEF
DELCOL	Léo	16/05/2012	CAHORS FC	DEF
DJREKE KOSSI	Prudence	06/05/2012	CAHORS FC	ATT
DUVERGER	Illan	03/01/2012	VALROC FOOT	MIL
EQUINET ROPERT	Lenny	10/05/2012	ELAN MARIVALOIS	MIL
GARNIER	Ilies	26/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF
GINESTET	Hugo	02/11/2012	FIGEAC CQFC	DEF
JONQUIERES	Armand	12/01/2012	FIGEAC CQFC	DEF-MIL
JOUSSELIN	Jules	18/01/2012	FIGEAC CQFC	ATT
LE BOUHELLEC	Ilan	17/03/2012	FIGEAC CQFC	GB
LOUBIAT	Simon	16/01/2012	CAHORS FC	MIL
MARTIN	Thibaut	19/01/2012	CAHORS FC	MIL
PERROT	Mahé	07/03/2012	FIGEAC CQFC	MIL
PIERRE	Ethan	24/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
POSE	Max	25/01/2012	CAHORS FC	ATT
ROUFFIANGE BETTEGA	Marlon	20/03/2012	FIGEAC CQFC	DEF
RYBACKI	Raphaël	26/01/2012	AS MONTCABRIER	ATT-MIL
SANZ	Grégoire	27/01/2012	ELAN MARIVALOIS	GB
SHIKH MOHAMMADI	Habib	29/01/2012	ENT. BOURIANE FC	MIL
SOULADIE	Lysandro	30/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL
WIENESKI	Lenny	31/01/2012	AF BIARS BRETENOUX	MIL

Les participants ont rendez-vous à 9h30. Fin de journée à 16h30.

Prévoir deux tenues d'entraînement avec des vêtements chauds et imperméables (période hivernale) et une gourde ou bouteille d'eau. Merci d'apporter un pique-nique pour le midi.

FORMATION D'EDUCATEURS :

. CFI U6/U9 : dimanches 19/04/26 et 17/05/2026 à Labastide Murat.

. CFI U10/U13 : samedis 14/03/26 et 04/04/26 au Vigan,

. CFI U10/U13 : dimanches 15/03/26 et 12/04/26 à Biars sur Cère,

. CFI U14/U19 : dimanches 01/03/26 et 22/03/26 à Lalbenque.

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignements du football obligatoire pour les licenciés dirigeants.

Les inscriptions sont clôturées 10 jours avant le début de la formation.

Formation ouverte à partir de 14 ans – Autorisation parentale à remplir, pour les CFI U10/U13 et U14/U19.

Formation ouverte à partir de 16 ans – Autorisation parentale à remplir, pour le CFI U6/U9.

2 bons de formation FAFA de 15 euros déduits du prix de la formation, pour les CFI U6/U9 et U10/U13.

Frais pédagogiques : 90 euros et frais de restauration : 35 euros (2 déjeuners).

Inscription en ligne sur le site de la Fédération ou de la Ligue d'Occitanie.

COMMISSION DES FEMININES

COMPTE-RENDU COMMISSION DE FEMINISATION 05/02/2026 à Labastide-Murat

Présents : Muriel JOUFFREAU, Soraia GUIRAULT, Anne-Lou LINERES, Elodie OUITIS, Amandine THERS, Cinthia MOLINA, Fanny VAYSSIERES, Sébastien TISSANDIE, Mickaël PEYRAL, Bernard BATS, Edgar MPOSA GONDA, Fabien VIDAL.

Début de la réunion à 19h30

Bernard Bats, Président du District du Lot, évoque la forte volonté du District de promouvoir la place des femmes dans le football. Un des objectifs fédéral étant d'atteindre les 500 000 licenciées.

Le District participe cette saison au projet « Toutes Foot » qui a pour objectif de :

- *Favoriser l'accès aux responsabilités
- *Augmenter le nombre de pratiquantes

Dans ce cadre, le District propose de :

- Créer une Commission de Féminisation
- Publier des portraits de femmes actives dans le football sur les réseaux sociaux
- Organiser une nouvelle réunion le 08 mars 2026 au cours de laquelle sera présenté :
 - ° Les formations possibles et les opérations fédérales en lien
 - ° Analyse de l'abandon des adolescentes (MGEN)
 - ° Des vidéos filmées dans les clubs
 - ° Table rondes sur les deux objectifs du projet
 - ° Bilan des échanges

Les missions de la Commission de Féminisation seront de :

- _ Promouvoir la pratique féminine
- _ Promouvoir la prise de responsabilités des femmes
- _ Etre jury du dispositif « Toutes Foot »
- _ Actions diverses (ex : ateliers lors de la Journée du Foot Féminin le 06 juin)

Bernard Bats présente les banderoles de sensibilisation à la non-violence et au fair-play qui seront distribuées aux clubs en début de saison prochaine.

Fin de la réunion à 21h30.

La Présidente,
Fanny VAYSSIERES

COMMISSION DE PREVENTION MEDIATION ET DE SECURITE



Compte Rendu de la Réunion au District du Lot de Football

Date : Mercredi 18 février 2026

Lieu : District du Lot

Thème : *La lutte contre les incivilités et la violence lors des rencontres sportives.*

Dans le cadre de cette première réunion de la saison, organisée par la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Sécurité, le District du Lot avait invité une vingtaine de clubs du secteur Sud du département. Merci à toutes et tous d'y avoir répondu à l'invitation.

Étaient présents :

- M. BATS (Président du District du Lot),
- Mme VERMANDE (Vice-Présidente du District du Lot)
- M. BOYER (Vice-Présidente du District du Lot)
- M. NAVARRE (Président de la CDA)
- M. IMPERIALE (Membre du Comité Directeur)
- M. DELFOUR (Président de la CDPMS).

L'objectif de la rencontre avait comme but :

- De mieux se connaître entre clubs et District
- D'établir un constat partagé sur les incivilités et la violence constatées
- D'échanger sur les propositions et actions à mettre en place pour améliorer le climat des rencontres.

La Commission Départementale de Prévention, Médiation, Sécurité présentait un diaporama avec plusieurs points clés abordés :

- Présentation et partage d'expérience des participants
- Typologie des différents types de mauvais comportements (incivilités, menaces, violences verbales physiques...)
- Rôles et missions de la CDPMS
- Propositions d'actions de prévention et sensibilisation à mener dans la lutte contre les incivilités et la violence

A l'issue cette présentation, un temps d'échanges était consacré à une discussion ouverte, où chaque participant pouvait apporter ses idées et son ressenti sur :

- Le climat général des rencontres
- Le respect des arbitres et de leurs décisions
- La gestion des parents et du public
- Les difficultés rencontrées par les clubs face à certains comportements

Quelques points retenus, marqueurs de remarques et/ou de désaccords dans les clubs :

- Pratiquants à l'esprit compétiteurs et autres plus « loisir »



- Dictier des règles aux parents sur le comportement, propos récriminatoires (charte à faire connaître et à signer)
- Tenir un discours unique aux parents sur la politique club (dirigeants et éducateurs)
- Ne pas hésiter à se séparer de dirigeants ou éducateurs qui n'adhèrent pas à la politique du club
- Insister et rappeler les « bons comportements » aux supporters en utilisant le E-Learning
- Rappeler que l'image du football amateur ne peut être celle que l'on voit à la télé...
- Clubs démunis parfois pour faire face aux comportements déviants.
- Animer des réunions de sensibilisation sur les attitudes à avoir (joueurs, éducateurs, parents...) avec les arbitres du club

Des propositions concrètes et constructives étaient formulées par le District :

- Renvoi de la charte d'éthique aux clubs
- Renvoi « Plan d'action contre les violences » Tolérance Zéro
- La création et la diffusion à venir de deux bâches de sensibilisation sur la lutte contre la violence dans les clubs
- La demande de création d'un référent sécurité dans chaque club

Les participants ont émis également des propositions concrètes et constructives afin de lutter collectivement contre ces problématiques. Cette démarche collaborative marque une volonté commune d'améliorer le climat des rencontres dans notre département. Cette participation active des clubs présents a contribué à d'excellents moments d'échanges.

Conclusion :

Cette réunion appréciée par les représentants des clubs a permis de poser les bases d'une action collective contre les incivilités et la violence. Elle constitue un moment précieux pour renforcer les liens entre clubs et District et de travailler ensemble vers des solutions efficaces pour **garantir un environnement sain et respectueux au football lotois.**

Clôture de la réunion vers 21h30.

Le Président de la CDPMS
C. DELFOUR

INFORMATIONS GENERALES

SOMMES DUES :

DERNIER RAPPEL !

Les clubs ont récemment reçu par courriel le relevé des sommes dues avec demande de règlement fixée au 28.02.2026 (par virement bancaire (préciser numéro d'affiliation du club ou chèque).

Pour les clubs qui ne se sont pas encore mis à jour, merci de le faire avant le 5 mars 2026 dernier délai.

Le non-paiement dans les délais impartis entraînera les sanctions prévues dans le Règlement Intérieur de la Ligue Football Occitanie et du District.

MODIFICATION TERRAIN LE VENDREDI APRES 16 HEURES :

Pour toute modification de terrain, Le VENDREDI après 16 heures, la procédure à suivre est la suivante :

. envoyer un courriel avec la boîte officielle du club à secretariat@district-foot-lot.fff.fr ;
permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr et au club adverse.

RAPPEL PERMANENCE :

Procédure à suivre pour tout report de match en cas de terrain impraticable ou forfait en championnat :

A compter du vendredi 17 h et jusqu'à 10 h le dimanche matin, l'arrêté municipal ou forfait devra être transmis, **uniquement sur les 2 adresses :**

permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr

secretariat@district-foot-lot.fff.fr

+ dans tous les cas, mettre en copie le club adverse, via la boîte mail officielle.

MATCHS AMICAUX :

Le District du Lot de Football vous rappelle l'importance cruciale de déclarer vos matchs amicaux par courriel auprès du secrétariat du District. Cette démarche n'est pas seulement une formalité administrative, mais une obligation réglementaire qui assure la bonne organisation et le suivi de toutes les rencontres.

Rappel de l'article 177 des Règlements Généraux de la FFF

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 177 des règlements généraux de la Fédération Française de Football, cette demande doit être transmise au minimum 10 jours avant la date prévue du match. Ce délai est essentiel pour permettre une gestion efficace et assurer que toutes les parties prenantes soient informées en temps voulu.

Le nom des arbitres désignés doit être également communiqué au District.

Une feuille de match doit être complétée, signée et archivée.

SOMMES DUES

Nous vous informons que vous avez désormais la possibilité de procéder au règlement des sommes dues par votre club.

Vous pouvez régler ces sommes (par RIB ci joint, chèque) en consultant l'état financier de votre compte club en allant sur Foootclub :

MENU – ORGANISATION – ETAT du COMPTE et en cliquant sur DISTRICT LOT FOOTBAL de la saison en cours.

NE PAS OMETTRE DE PRECISER LE NOM ET LE NUMERO D’AFFILIATION DE VOTRE CLUB.

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

➤ Les joueurs licenciés U17 (nés en 2009) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.).

Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.

➤ Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

Liste des rassemblements autorisés :

- **BIARS BRETENOUX** : les 21 et 22 février 2026 – Gymnase de Biars – Futsal U11 et U13.
- **FIGEAC CAPDENAC QF** : le 22 février 2026 – Gymnase de Capdenac – Futsal U8/U9.
- **SEGALA FOOT** : les 4, 5 et 6 avril 2026 – Terrain de Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11, U13 (et non U13F), U15 et U14F/U16F.
- **LA FORTUNIERE** : le 1^{er} mai 2026 à Labastide Murat – Terrain Sol de Roques – Catégories : U17, séniors et vétérans à 8.
- **BIARS BRETENOUX** : le 2 mai 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U6/U7 et U8/U9.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 6 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U7 et U13.
- **LALBENQUE/FONTANES** : le 7 juin 2026 – Terrain de Fontanes (Poussou) – Catégories : U9 et U11.
- **BIARS BRETENOUX** : le 13 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U14/U15.
- **FIGEAC CAPDENAC QF** : le 13 juin 2026 – Plaine de Londieu à Figeac – U6/U7 et U8/U9.
- **BIARS BRETENOUX** : les 13 et 14 juin 2026 – Terrain de Biars – Catégories : U10/U11 et U12/U13.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 27 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U7/U9/U11.
- **ELAN MARIVALOIS** : le 28 juin 2026 – Terrain de Leyme – Catégories : U15 et U17 à 8.